

L'ORIE propose 28 mesures pour simplifier la production d'immobilier d'entreprise

BUREAU - 02.07.2014



L'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France (ORIE) a présenté, à l'occasion de sa traditionnelle soirée estivale qui s'est tenue hier, une série de 28 propositions de simplification pour "fluidifier" et "dynamiser" le processus de renouvellement et de production neuve du parc tertiaire.

Antoine Derville, président de DTZ France, et Alexis Perret, ex-directeur général de Nexity immobilier d'entreprise ont présenté les conclusion d'une étude - "Moins de règles, plus d'attractivité pour l'Ile-de-France" - lancée début 2013, bien avant l'annonce du choc de simplification. Cette étude pointe "l'empilement et l'inflation réglementaire [qui] brident la réalisation des opérations et rendent les processus de production et d'exploitation de bureaux plus complexes à maîtriser et in fine plus couteux". Constat partagé par l'ensemble des professionnels de l'industrie immobilière, à commencer par Nathalie Charles (Axa Real Estate), Sigrid Duhamel (PSA Peugeot Citroën) et Olivier de la Roussière (Vinci Immobilier) réunis à l'occasion d'une table-ronde.

Les 28 propositions de l'ORIE portent notamment sur la simplification de la définition des surfaces, la simplification et la coordination des outils de planification en élargissant par exemple le rôle du Géoportail de l'urbanisme, ou encore la simplification des procédures administratives d'autorisation par le développement de procédures intégrées ou concomitantes (procédures d'agrément et de permis de construire par exemple). L'ORIE plaide également pour l'instauration de dispositifs transitoires et d'incitation fiscales pour faciliter la modernisation du parc tertiaire francilien, mais aussi de simplification dans le changement de destination pour faciliter la transformation de bureaux en d'autres usages. Enfin, l'ORIE demande l'évaluation systématique des impacts en termes de coûts, de délais et d'effets induits des nouvelles réglementations et la mise en place de mesures d'accompagnement pour l'application des nouvelles réglementations.

Guillaume Poitrinal, venu conclure la soirée estivale de l'ORIE, a promis de soumettre les 28 propositions aux ateliers du Conseil de la simplification pour les entreprises qu'il co-préside. Le projet de loi sur la simplification de la vie des entreprises, présenté le 25 juin en conseil des ministres, devrait être examiné à l'Assemblée nationale le 22 juillet et à l'automne au Sénat. Il précise notamment la faculté pour le gouvernement de prendre des mesures par ordonnances "afin de faciliter la réalisation des opérations d'aménagement et de construction".

AUTEUR(S)

**Gaël Thomas**

Directeur de la rédaction - Business Immo

372 article(s)



Contacter l'auteur

Mot(s) clé(s) : Alexis Perret, Antoine Derville, DTZ France, Guillaume Poitrinal, Nathalie Charles, PSA Peugeot Citroën, Sigrid Duhamel, Vinci Immobilier, Olivier de la Roussière, Assemblée nationale, Sénat, AXA Real Estate, Orie